
INFORMATION AUX RIVERAINS

Vidéosurveillance

Dans le cadre de l'exercice de ses missions d'intérêt public et afin d'assurer la gestion, la sécurité et la protection des bâtiments et infrastructures communaux placés sous sa responsabilité, la Commune de Leudelange a installé un système de vidéosurveillance dans la cour de récréation de l'école. Les enregistrements sont effectués du 1er avril au 30 septembre entre 22h00 et 7h00, ainsi que du 1er octobre au 31 mars entre 20h00 et 7h00.

Ce dispositif a pour finalité d'assurer la protection des personnes fréquentant les lieux ainsi que des infrastructures publiques concernées, et de prévenir, de détecter et, le cas échéant, de constater les actes de vandalisme, les dégradations, les intrusions ou tout autre incident susceptible de porter atteinte à la sécurité des personnes ou des biens.

Les images sont exclusivement accessibles aux personnes dûment autorisées par la commune dans le cadre de leurs fonctions et peuvent, en cas d'incident ou d'infraction présumée, être communiquées aux autorités légalement compétentes, notamment à la Police grand-ducale ou aux autorités judiciaires.

Aucun autre transfert à des tiers n'est effectué, sauf lorsque la loi l'exige ou l'autorise.

Les images issues de la vidéosurveillance sont conservées pendant une durée n'excédant pas celle strictement nécessaire à la réalisation des finalités poursuivies. En principe, cette durée n'excède pas huit jours. Une conservation plus longue peut toutefois être mise en œuvre lorsqu'elle s'avère nécessaire dans le cadre d'une enquête, d'une procédure administrative ou judiciaire, de l'exercice ou de la défense d'un droit en justice ou lorsqu'une obligation légale l'impose.

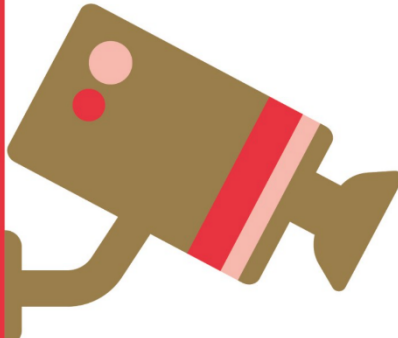
Conformément à l'article 13 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), la Commune de Leudelange informe les personnes concernées que le responsable du traitement des données est la Commune de Leudelange. Les coordonnées du délégué à la protection des données (DPO) sont disponibles sur le site internet de la Commune. Le traitement des données est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investie la Commune, conformément à l'article 6, paragraphe 1, point e) du RGPD. Les personnes concernées disposent notamment d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la limitation du traitement ainsi que d'un droit d'opposition, dans les conditions et sous les réserves prévues par le RGPD et la réglementation applicable. Elles disposent également du droit d'introduire une

réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD).

Les données collectées ne font l'objet d'aucune décision individuelle automatisée ni d'aucun profilage au sens du RGPD. Des informations complémentaires relatives au traitement des données à caractère personnel peuvent être obtenues auprès du délégué à la protection des données ou consultées sur le site internet de la Commune.

Dispositif de signalisation

VIDEOIWWERWAACHUNG | VIDEOÜBERWACHUNG VIDÉOSURVEILLANCE | VIDEO SURVEILLANCE



 D'Gemeng Leideleng informéiert Iech, dass dese Beräich video-iwwerwaacht gëtt.

D'Iwwerwaachung dëngt der Sécherheet am ëffentleche Raum.

Informatiounen zur Veraarbechtung vun den Donnéeë fannt Dir iwwer de QR-Code an op www.leudelange.lu

 Die Gemeinde Leudelingen informiert Sie darüber, dass dieser Bereich videoüberwacht wird.

Die Überwachung dient der Sicherheit im öffentlichen Raum.

Informationen zur Verarbeitung der Daten finden Sie über den QR-Code sowie auf www.leudelange.lu

 La Commune de Leudelange vous informe que cette zone est placée sous vidéosurveillance.

La surveillance sert à garantir la sécurité dans l'espace public.

Des informations sur le traitement des données sont disponibles via le QR-code et sur www.leudelange.lu

 The Municipality of Leudelange informs you that this area is under video surveillance.

The surveillance is intended to ensure the safety in public spaces.

Information regarding the processing of data is available via the QR code and on www.leudelange.lu



Scan mech fir weider Informatiounen
Scannen Sie mich für weitere Informationen
Scannez-moi pour plus d'informations
Scan me for more information



Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Collège des bourgmestre et échevins,
Lou LINSTER
Vanessa BALDASSARRI
Jean-Pierre ROEMEN